

Bulletin d'information 2018-003
Mise en application des tarifs d'IAO pour véhicules de tourisme
À utiliser pour la préparation des dépôts RFG - 2 pour 2017/18

Délai des dépôts de demande

Les tarifs pour véhicules de tourisme déposés par IAO, à utiliser pour les dépôts RFG – 2, ont été approuvés en date du 06 février 2018.

Les assureurs qui désirent adopter ces tarifs doivent effectuer leurs dépôts, d'ici le 15 mars 2018, en utilisant les relevés récapitulatifs joints qui sont disponibles sur le site Web des [La Commission](#).

Pour toute question ou préoccupation concernant ce qui précède, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick
Kelly Ferris, directrice des Services d'assurance
kelly.ferris@nbib-canb.org
506-643-7711